



Lors de l'émission des Grandes Gueules du lundi 2 juin 2025, les intervenants, en inventant une grève du zèle qui n'existe pas, ont tenu des propos mensongers et qui incitent à la haine contre les contrôleurs aériens. Loin d'une simple approximation journalistique, cette séquence jette non seulement le discrédit sur la profession mais met en danger une partie des contrôleurs aériens.

Cette situation est inacceptable. Elle s'inscrit dans la problématique plus globale des fausses informations relayées par certaines compagnies aériennes (désignées ici comme la source des intervenants médiatiques) qui, trop régulièrement auprès de leur passagers, attribuent faussement leurs retards au contrôle aérien en tenant des propos déplacés ou dénigrants.

Le SNCTA a interpellé la DGAC et lui demande :

- ☺ d'apporter le soutien moral et la protection fonctionnelle nécessaires aux contrôleurs niçois ;
- ☺ de fournir un démenti public pour préserver l'image du contrôle aérien français ;
- ☺ d'étudier les voies juridiques pour faire suite aux propos tenus. Le SNCTA étudie également de son côté les pistes envisageables ;
- ☺ de mettre en œuvre des mesures de contrôle et de sanction des propos qui nuisent à la juste information des passagers quant à la raison de leur retard.

Le SNCTA rappelle que les contrôleurs aériens assurent la sécurité de plus de 10 000 vols quotidiens par leur professionnalisme sans faille, dans un ciel qui constitue le plus grand carrefour aérien d'Europe, et dans un contexte de sous-effectif persistant, de restructurations majeures et d'outils toujours obsolètes. Le SNCTA leur apporte tout son soutien et attend une réaction de la DGAC.

